

DÉPARTEMENT
DU PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE
BOULOGNE-SUR-MER

**OFFICE DE TOURISME DU BOULONNAIS
CÔTE D'OPALE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ DE DIRECTION**

N° OT210906

OBJET :

Changement de
domiciliation des
régies

Le 13 septembre deux mille vingt et un, à seize heures, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme du Boulonnais s'est réuni en Salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, sur une convocation en date du 10 août 2021,

Etaient présents : M. CUVILLIER, Mme JUILIEN-PEUVION, Mme LEMAIRE, Mme PASSEBOSC, M. SUSLAMARE, M. BARILLON, M. LOUVET, M. WADOUX membres titulaires du Comité de Direction,

M. CARTON, membre suppléant, représentant M. LECLERCQ
M. DAMBOISE, membre suppléant, représentant Mme BECHET
M. RAMET, membre suppléant, représentant M. BOUZIN
Mme KANDOT, membre suppléant, représentant M. SIRUGUE

Absents excusés :

M. LECLERCQ, membre titulaire représenté par M. CARTON
Mme BECHET, membre titulaire représentée par M. DAMBOISE
M. BOUZIN, membre titulaire représenté par M. RAMET
M. SIRUGUE, membre titulaire représenté par Mme KANDOT

M. FOURCROY, M. GODEFROY, M. BOUTLEUX, M. CHOCHOIS, M. DUMAINE,
M. BREBION, MME CHAMONIN, M. HENNUYER, M. POUCE membres titulaires,

M. ETIENNE, M. BOURGEOIS, M. BARBARIN, Mme DRUJENT, M. FARRANDS,
M. FEUTRY, Mme BARDEAUX, Mme POQUET, M. LOGIE, M. HENNEQUIN,
Mme BRUNELLOT, M. LAVIEVILLE, M. LOMBART, M. WACOGNE, M. JOYE,
M. REGINENSI, M. OLIVIER, membres suppléants.

M. DAMBOISE est désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Changement de domiciliation des régies

Lors de sa création, l'Office de Tourisme du Boulonnais Côte d'Opale se situait au 48, rue de Folkestone – 62 200 à Boulogne-sur-Mer.

Les régies d'avances et de recettes de l'OTBCO ont donc été créées à cette adresse.

En 2019, l'Office de Tourisme du Boulonnais a déménagé au 15, boulevard du Bassin Napoléon – 62 200 – Boulogne-sur-Mer.

Afin de rentrer dans le cadre de la comptabilité publique, il est obligatoire de rattacher les régies aux bureaux administratifs desquels elles dépendent. Aussi, il est demandé au Comité de Direction de bien vouloir valider le changement de domiciliation des régies comme suit :

Régie 1 au 15, boulevard du Bassin Napoléon – 62 200 – Boulogne-sur-Mer ;
Régie 11 au 15, boulevard du Bassin Napoléon – 62 200 – Boulogne-sur-Mer ;
Régie 616 au 15, boulevard du Bassin Napoléon – 62 200 – Boulogne-sur-Mer.

LE COMITÉ DE DIRECTION,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales en notamment les articles L5211-10, R1617-1 à R1617-18,

VU le Code du Tourisme, notamment ses articles L. 133-1 et L133-18,

VU le décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU la délibération du Conseil Communautaire du 30 Juin 2016, par laquelle est institué l'Office de Tourisme du Boulonnais-Côte d'Opale, à compter du 1^{er} janvier 2017,

VU l'avis conforme de Monsieur le Trésorier Municipal de Boulogne-sur-Mer,

VU l'instruction comptable M4,

CONSIDÉRANT la nécessité de rentrer dans le cadre de la comptabilité publique et l'obligation de rattacher les régies aux bureaux administratifs desquels elles dépendent.

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Le Comité de Direction approuve le changement de domiciliation des régies comme suit :

Régie 1 au 15, boulevard du Bassin Napoléon – 62 200 – Boulogne-sur-Mer ;
Régie 11 au 15, boulevard du Bassin Napoléon – 62 200 – Boulogne-sur-Mer ;
Régie 616 au 15, boulevard du Bassin Napoléon – 62 200 – Boulogne-sur-Mer.

Fait et délibéré en séance et rendu exécutoire, le 13 septembre 2021.

DEPOSE A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

30 SEP. 2021



Le Président,
Frédéric CUVILLIER.